



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Plus de 400 000\$ octroyé pour le développement du genévrier au Bas-Saint-Laurent

Rimouski, le 20 décembre 2022 – Une somme de 405 990 \$ est accordée au déploiement stratégique de la filière genévrier du Bas-Saint-Laurent. C’est ce qui a été annoncé par la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, ainsi que la ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, Mme Maité Blanchette Vézina, dans le cadre du volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité.

Un projet novateur au Québec

Porté par l’Association *Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent*, ce projet a pour objectif d’accroître l’expertise régionale et de positionner le Bas-Saint-Laurent comme une région productrice de genévrier. Cet investissement permettra d’appuyer le déploiement de la filière genévrier mise sur pied en 2017 par le *Comité Filières PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent*.

« C’est un investissement majeur qui nous permettra de propulser la filière du genévrier. Nous sommes convaincus que ce projet innovant contribuera au rayonnement la région à l’échelle provinciale », déclare madame Nicole Lavoie, directrice générale des Saveurs du Bas-Saint-Laurent et membre du Comité Filières PFNL.

Un engouement pour le genévrier

Utilisées dans la confection de spiritueux, les baies de genévrier sont un aromate d’intérêt pour les distilleries. Tout comme dans plusieurs régions du Québec, le besoin d’approvisionnement en genévrier augmente, parallèlement aux besoins grandissant des microdistilleries québécoises. Bien que deux espèces de genévriers poussent à l’état sauvage au Québec, aucun producteur n’en cultive actuellement en grande quantité et presque la totalité de l’approvisionnement repose sur l’importation. Il s’agit d’une belle opportunité pour le Bas-Saint-Laurent d’explorer ce domaine forte demande.

Rappelons que le développement de la filière passe par la recherche et l’étude des techniques de récolte, l’établissement de collaborations régionales notamment avec des producteurs préalablement sélectionnés, la formation, la création de pépinières et le développement de produits transformés.

À propos du Comité Filières PFNL et cultures innovantes du Bas-Saint-Laurent

Né en 2015 d'une concertation régionale, le comité est composé de représentants des 8 MRC du Bas-Saint-Laurent (MRC, SADC), des Saveurs du Bas-Saint-Laurent, du Ministère de l'Agriculture des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de l'Union des Producteurs Agricoles Bas-Saint-Laurent (FUPA), de concert avec Biopterre - Centre de développement des bioproduits.

Filière
des produits forestiers non ligneux
du Bas-Saint-Laurent

Informations : pfnl.saveursbsl.com



Informations et demande d’entrevue :

Nicole Lavoie, directrice générale

418 724-9068 | nicolelavoie@saveursbsl.com

saveursbsl.com

Source :

Justine Bélanger, agente aux communications

communications@saveursbsl.com